

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. EA 1571 Centre de recherches historiques : Histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés

Archives nationales

IDEFI CréaTIC

Médiadix (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Ministère de la Culture. DGP (département de la recherche)

Appel à communications : Colloque

**Les Métiers du patrimoine en France :
Identités, formations, interrelations professionnelles au service du
patrimoine
XIX^e-XXI^e siècles**

12-14 mai 2014

En faisant du patrimoine en France un champ d'intervention politique, la Révolution française fut aussi la matrice d'une nouvelle identité professionnelle. Le 25 Nivôse an II (14 janvier 1794), la Commission temporaire des arts et la Commission d'instruction publique édictèrent des « Instructions sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement ». Ce texte est considéré comme l'acte de naissance du professionnel du patrimoine, intermédiaire entre l'artiste et le gestionnaire¹, dont les compétences spécifiques sont mises au service du patrimoine. Pourtant, dès la Révolution française, ces compétences sont également revendiquées, voire contestées, par d'autres acteurs (politiques, artistes, érudits, ...).

La littérature scientifique sur les identités professionnelles dans le monde du patrimoine est pauvre². La littérature professionnelle est en revanche plus riche mais aussi plus éclatée entre les différents secteurs (archives, archéologie, monuments historiques, bibliothèques, musées, ethnologie),

¹ Dominique Poulot. *Une histoire des musées en France, xviii^e – xx^e siècle*. La Découverte, 2008, 195 p.

² Nous renvoyons au travail d'Isabelle Mathieu. *L'Action culturelle et ses métiers*. PUF, 2011, 257 p.

même si nous y trouvons des réflexions communes : par exemple sur l'informatique et le numérique³, la question de l'accueil des publics⁴ et de la médiation en général ou les liens entre patrimoine et recherche⁵.

De même, les débats techniques, nombreux et de qualité, dans la presse professionnelle abordent rarement et de manière frontale les effets provoqués par les interrelations professionnelles dans les processus de patrimonialisation et la gestion du patrimoine en général. La variété des acteurs est pourtant grande : élus, universitaires, amateurs, gestionnaires, etc. Et le monde des professionnels du patrimoine n'est lui-même pas exempt de tensions internes, entre secteurs (archives, bibliothèques, musées, monuments historiques...), entre tutelles administratives et politiques (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur et recherche, collectivités territoriales, instituts, agences et établissements publics), entre spécialités (conservateurs et techniciens entre autres), entre professionnels de la culture et de la médiation,...

Depuis le XIX^e siècle, cette hétérogénéité professionnelle s'est trouvée confirmée par une multiplication des formations : l'Ecole nationale des chartes, l'Ecole du Louvre, l'Institut national du Patrimoine (Paris et Saint-Denis), l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne), les centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, et depuis les années 1980 le réseau du Centre national de formation professionnelle territoriale et la multiplication des formations universitaires (DUT, licences et masters spécialisés)⁶. Ce phénomène est-il la conséquence ou la source de cette multiplication des acteurs ? A-t-il fragilisé la défense des patrimoines ? Dans sa thèse, Anne-Marie Bertrand montre que les revendications professionnelles des bibliothécaires, y compris en matière de formation, ont accompagné et renforcé le processus de légitimation d'une politique de lecture publique dans les années 1960 et 1970⁷. Est-ce ici une exception ou un cas d'école ?

³ Voir le colloque « Patrimoines et humanités numériques : quelles formations? », 21-23 juin 2012, organisé par les Archives nationales et l'université Paris 8 (Laboratoire d'Excellence ARTS-H2H ; Laboratoire Paragraphe EA 349)

⁴ Dossier « Confluences ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, t. 56, n° 4.

⁵ Christian Hottin. « Les conservateurs et la recherche : Réactions au colloque organisé le 19 décembre 2008 par l'INP en partenariat avec le CNFPT, l'INET et l'ENSSIB ». In : *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique Carnets du Lahic*, n°4, 2009 : http://www.iiaac.cnrs.fr/lahic/sites/lahic/IMG/pdf/Carnet_Hottin10.pdf; Citons encore : « Recherches et archives. Journées d'études co-organisées par la Direction des Archives de France et le Centre de Recherche sur le patrimoine culturel », Paris, novembre 2004. Et enfin : « La recherche en archivistique », journée d'études organisée par les étudiants du DESS Histoire et métier des archives, Angers, 16 mars 2001. Version consultable en ligne : <http://membres.lycos.fr/archivangers/JE2001-3.htm>.

⁶ *L'Université et les formations aux métiers de la culture : la diagonale du flou*, sous la direction de Claude Patriat et Isabelle Mathieu. Dijon : Editions universitaires de Dijon, 2012, 162 p. (U-Culture(s))

⁷ Anne-Marie Bertrand. *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider : 1945-1985*. Éd. du Cercle de la librairie, 1999, 324 p.

Dans le cadre des études et recherches sur les processus de patrimonialisation et de l'histoire du patrimoine en France, ce colloque s'interrogera sur les relations entre les métiers du patrimoine (ses acteurs, les modes de formation professionnelle, les mécanismes de construction des identités professionnelles) et l'évolution d'un secteur important de la vie économique, sociale et politique. Quels rôles ont joué ces professionnels dans la défense du patrimoine ? Sous quelle forme (école, association, syndicat, association, ...) ? Quelle définition du patrimoine proposent-ils ? Quels métiers le thème de la défense du patrimoine a-t-il fait apparaître ou disparaître ? Quels effets a-t-il eu et a aujourd'hui sur le monde des amateurs et bénévoles ?

Le colloque traitera ces questions en 4 axes :

- Les acteurs, professionnels et non professionnels, publics et privés, de la patrimonialisation et la construction d'un champ d'intervention publique
- Les processus de professionnalisation : quels métiers pour quels patrimoines ?
- Les concurrences professionnelles (ex. : conservateur / technicien / chercheur)
- Les relations entre professionnels et non professionnels du patrimoine (le public, acteurs politiques, gestionnaires, mécènes, enseignants...) : concurrence, complémentarité, alliances ?

Propositions

Cet appel à communication s'adresse aux professionnels du secteur et aux chercheurs (économistes, historiens, historiens de l'art, politistes, juristes, sociologues, ethnologues, scientifiques de l'information, sciences et techniques, ...).

La France est le périmètre étudié mais les approches comparatistes seront les bienvenues. Les interventions concerneront la période contemporaine, depuis la Révolution française.

Les propositions de communication seront envoyées avant le 15 novembre 2013, à l'adresse suivante : marie-cecile.bouju02@univ-paris8.fr

Elles comporteront impérativement :

- un titre
- un résumé de 300 mots
- Une présentation rapide (quelques lignes) de l'auteur (activité scientifique et/ou professionnelle) et de son rattachement institutionnel.

Les intervenants devront obligatoirement remettre le texte de leur intervention avant la tenue du colloque.

Lieu et Date

- Archives nationales, site Pierrefitte : 12-14 mai 2014.

Organisé par :

- Les Archives nationales
- EA 1571 : Centre de recherches historiques : Histoire des pouvoirs, savoirs et sociétés (université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)
- IDEFI Créatic (université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis)
- Médiadix (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
- Ministère de la Culture. DPG (département de la recherche)

Comités d'organisation et scientifique :

Comité d'organisation : M.-C. Bouju (Université Paris 8), B. Dufrêne (université Paris 8), C. Hottin (Ministère de la culture), R. Lheureux (Archives nationales), E Marguin-Hamon (Archives nationales), C. Pavlidès (Médiadix – Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Comité scientifique :

- Thierry Aubry, conservateur-restaurateur (BnF)
- Ghislaine Azémard, professeure des universités en Sciences de l'information et de la communication (université Paris-8, directrice de CréaTIC et du programme LEDEN)
- Jérôme Belmon, maître de conférences (directeur des études, Ecole nationale des chartes)
- Marie-Cécile Bouju, maître de conférences en histoire contemporaine (université Paris 8)
- Bernadette Dufrêne, professeure des universités en Sciences de l'information et de la communication (université Paris 8)
- Christian Hottin, conservateur du patrimoine (adjoint au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique - direction générale des patrimoines, Ministère de la culture)
- Rosine Lheureux, conservateur en chef du patrimoine (Chargée de mission pour les partenariats scientifiques, Archives nationales)
- Elsa Marguin-Hamon, conservateur du patrimoine (Archives nationales)
- Jean-François Moufflet, conservateur du patrimoine (adjoint au directeur des études de l'Institut national du Patrimoine)
- Raphaële Mouren, maître de conférences en histoire moderne (Université de Lyon-ENSSIB, directrice du Centre Gabriel Naudé)
- Christophe Pavlidès, conservateur général des bibliothèques (Médiadix, Université Paris Ouest Nanterre La Défense)
- Philippe Poirrier, professeur des universités en histoire contemporaine (Université de Bourgogne, vice-président du Comité d'histoire du ministère de la culture)
- Philippe Verheyde, maître de conférences en histoire contemporaine (université Paris 8)
- Catherine Verna, professeur des universités en histoire médiévale (université Paris 8)